Une image contenant horloge

Description générée automatiquement****

**École Sainte-Geneviève**

700, Avenue de Cherbourg

**Assemblée générale des parents**

**Date :** Mercredi 10 septembre 2025

**Heure**: 19h30

**Lieu** : Bibliothèque, Porte numéro 1

**Ordre du jour**

1. Ouverture de l’assemblée et mot de bienvenue du président et de la direction

M. Jahjah prend la parole pour remercier les gens qui sont présents à la rencontre. Mme Bouchard et madame Allard se présentent et souhaite la bienvenue à tous les parents présents.

1. Nomination d’un(e) secrétaire

Mme Allard se propose à titre de secrétaire.

1. Adoption de l’ordre du jour

L’ordre du jour est adopté sur proposition de M. Gauthier

1. Adoption du procès-verbal de l’assemblée du 11 septembre 2024

Adopté sur proposition de M. Labrecque.

1. Dépôt du rapport du Conseil d’établissement 2024-2025

M. Jahjah présente le rapport du Conseil d’établissement. Plusieurs projets font rayonner l’école. Parmi ceux-ci, l’unité mixte de recherche Synergia qui a fait rayonner certains membres du personnel enseignant, les projets d’entreprenariat novateurs et variés ainsi que et les nombreuses activités sportives réalisées. Il mentionne que l’apport des parents très important et que le sentiment de communauté présent et senti.

Le rapport est adopté sur proposition de Mme Khemeri. Il sera disponible sur le site Web de l’école.

1. Informations de la direction de l’école

Mme Bouchard dresse les grandes lignes de l’année à venir. Elle remercie la communauté et les parents de leur engagement. Elle indique que le bilan du plan d’action est déposé sur le site Web de l’école. Les parents sont invités à aller le consulter. Les priorités pour l’année scolaire 2025-2026 se poursuivent, en cohérence avec le projet éducatif de l’école. Celui-ci est à la couleur de l’école, et valide jusqu’en 2027. L’un des objectifs est lié à la réussite des élèves au niveau des mathématiques. Des rencontres collaboratives sont réalisées (CAP) pour discuter des moyens mis en place pour améliorer celle-ci. Également, l’ensemble des intervenant ont reçu une formation fort pertinente pour mettre en place un environnement propice aux apprentissages, tout en intervenant auprès des élèves qui présentent des défis au niveau comportemental. L’école continue d’accueillir des élèves allophones, ainsi que des classes d’élèves vivant avec une déficience intellectuelle.

1. Rôles et responsabilités du Conseil d’établissement et du Comité de parents de la CSDD

Mme Bouchard informe les parents sur les rôles et responsabilités liés au conseil d’établissement sur sa composition et sur la fréquence des rencontres.

M. Jahjah informe les parents sur le rôle de représentant au comité de parents et présente le bilan des activités et réalisation de l’année 2024-2025.

8. Élections

8.1. Procédures d’élections

Mme Bouchard transmet les informations concernant le processus électif. M. Dugas accepte de réaliser la deuxième année de son mandat.

8.2. Nomination de la présidence d’élections

M. Jahjah propose que Mme Bouchard agisse à titre de présidente d’élection et Mme Bouchard accepte. M. Labrecque appuie la proposition.

8.3. Élection des représentants des parents au Conseil d’établissement

Quatre postes sont disponibles.

Sept candidatures sont soumises pour les quatre postes réguliers. Chaque candidat dispose de 2 minutes pour mousser sa candidature.

Mme Laura Maltais-Provençal, M. Karl-Alexandre Jahjah et Mme Salsabil Dallaji sont élus pour les mandats de deux ans.

M. Gautier Maréchal est élu pour le mandat d’un an.

8.4 Élection des substituts des représentants des parents au Conseil d’établissement

M. Ahmaed Dammak, M. Sébastien Nadeau-Gauthier, M. Mondher Ben Mbarek et Mme Clarisse Niyokwizera sont élus comme substituts.

8.4. Élection du représentant au comité de parents

M. Jahjah se propose comme représentant au comité de parents. Il est élu par acclamation.

8.6. Élection du substitut au comité de parents

Mme Dallaji se propose et est élue comme membre substitut.

1. Création facultative d’un organisme de participation des parents

Présentation du rôle de l’OPP. Les parents intéressés sont invités à le signifier en écrivant leur nom et coordonnées sur une feuille. La direction et les membres du personnel communiqueront avec eux pour faire leurs demandes.

1. Date de la première séance du Conseil d’établissement 2025-2026

La date de la rencontre du conseil d’établissement sera le 1er octobre prochain à 18h45.

1. Période de questions

Un parent questionne sur les résultats des élèves en mathématique. Mme Bouchard ajoute des précisions quant à l’analyse des données.

Un parent demande s’il y aura-t-il une fête de quartier. C’est une possibilité.

1. Levée de l’assemblée
2. Levée de l’assemblée à 20h51